

OFFRE DE STAGE - PAYSAGISTE au CAUE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
4, place Reine-Marguerite - 64 000 PAU

Formation souhaitée : Etudiant en paysage niveau MASTER au minimum

Durée du stage : 3 mois minimum, printemps 2018

Basé à PAU au CAUE des Pyrénées-Atlantiques

Description : deux missions à mener en parallèle :

1/ Participer à la mise en valeur du patrimoine parcs et jardins du département des Pyrénées-Atlantiques :

- actualiser et compléter le fichier du recensement des parcs et jardins remarquables du département,
- porter à connaissance certains parcs et jardins privés ou publics dans le cadre d'animations, de visites, de participation à des expositions, notamment dans le cadre de « Rendez-vous aux Jardins » et du « Mois des Jardins ».

Cette mission s'effectuera sous la direction de la paysagiste-conseil du CAUE 64, tuteur du stagiaire, sur une durée évaluée à 1 mois répartie sur la période du stage.

2/ Participer à l'accompagnement de collectivités dans leurs projets de paysage à l'échelle intercommunale :

Le stagiaire épaulera la paysagiste-conseil du CAUE 64 dans l'accompagnement des collectivités, pour les aider à aborder leurs projets d'aménagement de territoire à partir de l'entrée « Paysage ». Il participera à la définition et à la préparation d'actions de sensibilisation au paysage des acteurs territoriaux. Selon les niveaux d'avancement des projets, il effectuera des recherches en archives ou autres, des repérages *in situ*, des analyses de secteurs paysagers, participera à des réunions et à des visites de terrain.

Cette mission évaluée à 3 mois sera répartie sur la période du stage.

Compétences demandées :

- Sensibilité paysagère et maîtrise de l'analyse paysagère,
- Connaissance de l'histoire de l'art des jardins,
- Sens de l'observation, goût du dessin et de la photo,
- Qualité relationnelle, très bonne expression orale et écrite,
- Autonomie, méthode et organisation,
- Maîtrise des outils informatiques dont Illustrator, Photoshop, Sketchup ...
- Permis B obligatoire (travail terrain).

Indemnité de stage : gratification à partir du grade MASTER selon la réglementation en vigueur (loi du 18 juillet 2014).

Contacts et renseignements :

a.ducat@caue64.fr

CV et portfolios à adresser par mail à contact@caue64.fr

Objet « STAGE PAYSAGE », réponse demandée **avant le 15/02/2018.**